

cinquième mission estivale consécutive en 1965. Les études comprennent une évaluation détaillée de l'histoire de la déglaciation depuis 12,000 ans et des changements connexes dans les positions de la terre ferme et de la mer.

La Direction est en train de cartographier les 16 plus grandes villes du Canada, à la demande de l'Organisation fédérale des mesures d'urgence; les cartes, en couleur, sont à l'échelle de 1:25,000. Celles de Vancouver, Montréal, Toronto, Ottawa et Windsor sont terminées.

La Direction a apporté nombre de modifications à son programme d'utilisation des terres en 1964 pour se conformer aux exigences de l'Inventaire des terres du Canada entrepris dans les cadres de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (voir pp. 486-487). Actuellement elle cartographie l'utilisation des terres des régions peuplées de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique et coordonne la cartographie de régions pertinentes des provinces de l'Ouest, entreprise en vertu de contrats. Le produit fini sera une série de cartes transparentes cronaflex, à l'échelle de 1:50,000, destinées à alimenter la calculatrice avec des cartes portant sur les sols et les facteurs atmosphériques pour l'évaluation des possibilités des terres sur le plan régional.

La Direction a également étudié les hautes terres arctiques, notamment dans les presqu'îles de Boothia et Melville, les îles Axel Heiberg, Cornwallis, Prince Patrick et Ellef Ringnes, et a fait paraître plusieurs publications sur les caractéristiques spéciales de la superficie de cette haute région arctique «périglaciale». Son programme comprend des études géomorphologiques intensives des Cypress Hills de la Saskatchewan et de l'Alberta au cours des quelques prochaines années.

En glaciologie, elle concentre toute son attention sur la Décennie hydrologique internationale. Les géographes de la Direction étudieront un groupe de petits glaciers allant dans la direction est-ouest, à partir du versant est et aride des Rocheuses, jusqu'au flanc ouest et humide de la Chaîne côtière de la Colombie-Britannique en vue d'évaluer la contribution des glaciers aux ressources hydrauliques de cette région d'excédent d'eau d'importance capitale. Ils dresseront l'inventaire des glaciers canadiens, de leur histoire et de leur état actuel et continueront les études de la calotte de glace Barnes dans l'île Baffin ainsi que la distribution des glaces de mer dans les îles Reine-Élisabeth. On prévoit que les connaissances que l'on tirera de cette entreprise permettront de faire des prévisions à long terme quant à la glace dans cette région.

On est en train de préparer un atlas de bureau de la géographie canadienne dans le cadre de la participation du ministère aux projets du centenaire.

Le ministère comprend en outre une *Division des ressources minérales*, qui fournit un service de renseignements sur les minéraux. Les ministères fédéraux, les industries minières et connexes, et les particuliers qui s'intéressent aux mines et à leur rôle dans l'économie canadienne, y ont fréquemment recours. Elle établit un répertoire de toutes les venues minérales connues et de toutes les mines, actuelles ou éventuelles. Elle fait des études économiques de divers aspects de l'industrie minière. Elle applique la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Sur demande, elle rédige des rapports touchant des questions administratives, comme les exonérations d'impôt dans le cas des nouvelles mines. Elle prépare des rapports et des résumés sur la législation en général, l'imposition et les questions de droits douaniers concernant l'industrie minière. Ses publications, dont les plus importantes sont les rapports annuels sur la production, la commercialisation et d'autres matières concernant 64 minéraux, sont bien connues du grand public. Elle publie des études économiques plus approfondies sur les métaux et les combustibles d'intérêt courant et dresse des listes annuelles des usines métallurgiques, des mines de métaux et de minéraux industriels, des ateliers de préparation du minerai, des houillères et des raffineries de pétrole. Elle publie aussi des monographies spéciales sur la législation et la fiscalité minières, ainsi que sur d'autres sujets qui intéressent particulièrement l'industrie minière.